REPUBLIQUE TUNISIENNE

&*

MINISTERE

DE LA SANTE PUBLIQUE

&*

MSP/Nº 01 /ULB

Tunis, le 03 JANVIER 1994

Circulaire Nº 01/94

OBJET/: Prévisions de la consommation annuelle des hôpitaux institute et centres specialisés en materiel de prélèvement de sang pour analyse.

Dans le cadre du renforcement des mesures de prévention des maladres transmissibles par le sang dans les services hospitaliers, le Ministère de la Santé se propose d'entamer une étude compléte sur la généralisation de l'utilisation de système sous vide de prélèvement de sang pour analyse, système permettant notamment d'éviter tout contact direct avec du sang potentiellement infectieux.

A cet effet, les prévisions de la consommation annuelle des hépitaux, instituts et centres spécialisés en matériel de prélèvement de sang (tubez à prélèvement secs, tubes à prélèvement sur anticoagulant et arguilles) doivent parvenir à l'Unité des laboratoires de biologie médicale avant le 31 Janvier 1994.

Messieurs les Directeurs Généraux et les Directeurs des hôpitaux, instituts et centrés apécialisés sont priés, chacun en ce qui le concerne, de veiller personnellement à l'application des prescriptions de la pésente circulaire.

LE MINISTRE DE LA SANTE

Signé : DOCTEUR HEDI M'HENNI

DESTINATAIRES/ :

Messieurs les Directeurs Généraux et) pour les Directeurs des Hòpitaux, Instituts)exécution et Centres Spécialisés Messieurs les Directeurs Régionaux pour de la Santé Publique)information) et suivi Messieurs les membres du cabinet pour Messieurs les Directeurs de)information l'Administration Centrale)